

PFTITES AFFICHES.

EXERCICES LITTERAIRES

DU

Collège de St. Hyacinthe.

LES EXERCICES LITTERAIRES du Collège de St. Hyacinthe auront lieu le 21 et le 22 du courant, en trois séances, dont la 1ère commencera à une heure de l'après-midi ; la 2ème à huit heures du matin, et la 3ème à 2 heures. Les parents des élèves et les amis de l'éducation sont priés d'y assister. Ils pourront se procurer au Collège les Cartes d'entrée requises. Vu l'exiguïté du local, on n'admettra de jeunes personnes que les sœurs des élèves.
St. Hyacinthe, 4 juillet 1845.

LES EXERCICES LITTERAIRES du Collège de l'Assomption auront lieu en TROIS SEANCES ; la première commencera le 21 du courant, à 9 heures du matin ; la seconde, à 1 heure de l'après-midi, et la troisième le lendemain matin, laquelle se terminera par la distribution solennelle des prix ; puis s'ouvriront les VACANCES qui dureront jusqu'au 1er septembre, jour auquel se fera la rentrée.

NORMANDIN,
Ptre. Directeur.

5 juillet.

Courses de St. Hyacinthe.

LES COURSES DE ST-HYACINTHE auront lieu les 23 et 24 du courant, et commenceront chaque jour à UNE heure précise.

PREMIER JOUR.

BOURSE DU TURF CLUB

De St. Hyacinthe.

Pour £—

Ouverture à tous chevaux ; deux milles répétés. Entrée £1 10 0.

BOURSE DES ETRANGERS.

Pour £—

Course ouverte à tous les chevaux qui n'ont pas encore couru. (Untrained Horses.) Un mille répété. Entrée, £1.

BOURSE DES TROTTEURS.

Pour £—

Ouverte à tous les chevaux élevés dans le pays ; un mille répété. Entrée, 10s.

SECOND JOUR.

BOURSE DU VILLAGE.

Pour \$—

Ouverte aux Chevaux Canadiens élevés dans le pays ; un mille répété. Entrée, £1.
Le cheval qui aura gagné la bourse du "Turf Club" ne pourra concourir pour celle-ci.

BOURSE DES DAMES.

Pour \$—

Ouverte à tous les chevaux battus. Un mille répété. Entrée, £1.

HURDLE RACE.

Pour \$—

Ouverte à tous chevaux, (gentlemen riders.) Deux milles. Entrée, £1 10s.
Entrée sur les terrains des courses pour une voiture, 1s. 3d.
Pour un cheval, 7½d.

L. A. DESSAULLES, Pré.
P. E. LECLERC, Vice-Pré.
N. E. O'CLAIRE, Sec.

12 juillet.

MARIAGE.

UNE dame veuve, étrangère, possédant une grande fortune, désire s'unir à une personne bien élevée, d'une moralité, reconnue et tout à fait indépendante, pour se fixer, en pays étranger. S'adresser à Mme. de Saint-Marc, 8, rue des Colonnnes, à Paris France, au coin de celle del a Bourse, qui a toujours à sa disposition des personnes riches à marier. (Affranchir.)—National.

O. BEAUCHEMIN, RELIEUR.

25, Rue St. Gabriel, près du Canada Hotel,
MONTRÉAL.

Prospectus DE LA SOCIÉTÉ MUTUELLE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL.

Incorporée par acte du Parlement.

DIRECTEURS.

M. CASTLE, Ecr.
J. T. BRONDGEEST, Ecr.
J. M. TOBIN, Ecr.
JOHN LEEMING, Ecr.
ROBERT SCOTT, Ecr.

JOHN T. BADGLEY, Trésorier et Secrétaire.
GEORGE GRUNDY, Assistant-Secrétaire.
W. N. CRAWFORD, Notaire Public.
WILLIAM SPEARS, Inspecteur.

Actions de £100 et chaque souscription mensuelle de 10s. par action. Mise d'entrée, 2s. 6d. par action.

LE but de cette société est de permettre aux individus de placer leurs épargnes dans l'achat ou l'érection de bâtisses.

Un locataire dans l'espace de dix années paie à son propriétaire, en loyers, une somme égale à la valeur de la maison qu'il occupe, et cependant à l'expiration de ce temps, il n'a aucun intérêt dans la propriété. Mais en devenant membre de cette société, il peut acheter ou bâtir une maison par le moyen d'une avance ou prêt qui lui est fait dans ce but et pour cet objet, lequel prêt est repayable par instalements mensuels, qui ne sont que peu de chose, s'ils sont plus considérables, que le loyer qu'il serait autrement obligé de payer, avec cet avantage qu'il devient propriétaire en dix ou douze ans, et fréquemment en bien moins de temps.

Le fonctionnement de la société est comme suit : chaque membre paie une souscription mensuelle de dix chelins pour chaque action de £100 qu'il a prise ; ainsi celui qui possède une action peut emprunter on acheter £100 et celui qui a pris cinq actions, £500, et ainsi de suite, en proportion du nombre d'actions qu'il possède. L'argent que la société aura à prêter, sera offert tous les mois au concours, et alors chaque membre aura l'occasion d'acheter jusqu'au montant de ses actions.

L'emprunteur ou l'acheteur, avant de recevoir le montant, doit déposer les particularités de ses sûretés, qui seront examinées et visitées par l'inspecteur, qui fera aussi l'investigation des titres, et si tout est satisfaisant, l'argent est avancé, chargé toutefois au taux de six pour cent par an. Si l'emprunteur désire bâtir, l'argent lui est avancé selon et suivant les progrès de la bâtisse.

La plus grande sécurité et protection contre tout risque est ainsi offerte aux capitalistes en autant qu'aucune autre sûreté que celle des biens de fonds du des bâtisses ne sera reçue.

(Toute sûreté personnelle, quelque bonne qu'elle soit sous tous les rapports, ne sera prise dans aucun cas), mais le grand objet pécuniaire de cette Association, est de procurer aux individus qui ont peu de revenus et des revenus limités, les moyens par lesquels ils puissent placer une partie de leurs épargnes, d'une manière sûre, avantageuse et profitable, et d'offrir à ces classes des motifs qui peuvent les exciter à des habitudes industrielles et d'économie, dans l'espérance de pouvoir, avec leurs épargnes, se procurer pour eux-mêmes et leurs familles, de confortables maisons.

En conséquence de la période avancée de la Session pendant laquelle cette société a obtenu son acte d'Incorporation, les livres de la Société ne pourront être ouverts pour la transaction des affaires, avant le premier Octobre prochain. Mais les personnes qui désireraient profiter des avantages qu'elle offre peuvent se procurer des copies de l'Acte d'Incorporation et des règlements de l'Association en s'adressant à Wm. N. Crawford, écuyer, Notaire Public, rue St. Gabriel, qui recevra aussi les noms de ceux qui désirent devenir souscripteurs.

Avis.

Pour la commodité des souscripteurs à la Société Mutuelle de Construction, et autres personnes, le soussigné a ouvert un LIVRE de REFERENCE ou MEMORANDUM des particularités, des lots vacants ou à vendre dans cette ville et ses environs. Les avantages de cette méthode, et pour le vendeur et l'acheteur, sont évidents et ceux qui désirent disposer des terrains, lots de terre, &c., sont respectueusement invités à fournir les descriptions, prix, &c., de leurs biens-fonds à

W. N. CRAWFORD, N. P.
No. 25, Rue St. Gabriel.

Mai 12.

ÉCOLE COMMERCIALE,

A 10s. PAR MOIS.

À dater du 7 du courant, TOUS LES SOIRS, excepté les dimanches et fêtes, de 5½ heures à 8½ heures, dans la Classe No. 3, de la Grande Ecole des Frères ; (entrée : Rue Vitré, No. 1.) avec l'autorisation du Séminaire, je donnerai à la jeunesse Canadienne française, un COURS d'Anglais, de Calcul Usuel, de Tenue des Livres, etc., etc., proportionné à la force et aux désirs des élèves et des parents, chez lesquels je pourrai donner aussi des leçons particulières de plusieurs langues et autres branches d'instruction.

H. L. SHARING,
de Londres.

3 juillet.

Vins Français, &c., &c.

RECEMENT importés par M. DELAGRAVE, et à vendre par le Soussigné :

Fleur de Champagne, de Ruinart, père et fils,
Do. do. Moët et Chardon, en petites
et grosses bouteilles,

Vin de Pommard, en quarts de 30 gallons,

Do. do. de Volnay,

Do. do. de Beaune,

Do. do. Macon,

Château Laffitte, en barriques et en quarts,

Chambertin, en caisses d'une douzaine,

Hermitage, Rouge et Blanc, do.,

St. Péray Mousseux,

Do. Rosé, en grosses et petites bouteilles,

Château Grillé, en caisses d'une douzaine,

Cote-Rôtie do. do.

Château Laffitte, en grosses et petites bouteilles,

Frontignan Muscat, en bouteilles,

Lunelle do.

Sauterne do.

Chablis do.

Roussillon do.

Porto,

Liqueurs Fines, en caisses d'une douzaine,

Do, Curaçao de Hollande,

Absinthe Suisse,

Fromage de Gruyère,

Vanilles, Trufes, Pâtes de Foies gras, Petits Pois.

Attendus de jour en jour par le *Ilanna, Lady Sale*, et le *Suzana* :—

Vins de Saunterne en quart de 30 gallons,

Chablis do. do.

Schuba, Buca, Champagne en petites bouteilles,

de Ruinart, Eaux-de-Vie, de Champagne en caisses d'une douzaine, Château Margot, et quelques douzaines de supérieur Château Laffitte.

Tous ces vins peuvent être recommandés aux amateurs comme de première qualité, la plus grande partie venant directement de la célèbre maison de FLORENTIN FAURE, de St. Péray, département de l'Ardeche en Bourgogne.

Pierre à Moulanges française très-grosse et de première qualité, Moulanges toutes faites venant directement de Laferté, de 5 pieds de diamètre.

Toile à Bluteau de Hollande.

Venant d'être débarqué du *Niagara* :—

Quelques douzaines de CHAPEAUX FRANÇAIS pour hommes.

Attendus de jour en jour :—

Calices à coupe d'argent, Ciboires, Ostensoirs Encensoirs, Porte-Dieu, etc. Aussi divers autres articles dans cette branche.

J. D. BERNARD.

19 juin.

L. BOYER,
DOCTEUR EN MEDECINE,
34 Rue St. Denis.

DR. D'ORSONNENS.

SECONDE porte à gauche sur la rue St. Louis, à son encoignure avec la rue Sanguinet.

CHS. J. COURSOL,
Avocat,
Coin des Rues Ste. Vincent et Ste. Thérèse.

Les lettres, communications, etc. etc. devront être et seront adressées, (affranchies), au Rédacteur en chef, Bureau de LA REVUE CANADIENNE, chez MM. LOVELL ET GIBSON, imprimeurs, No. 7, Rue St. Nicolas.

LOUIS O. LE TOURNEUX,
Rédacteur en chef et Propriétaire.

MONTRÉAL.
IMPRIME PAR LOVELL ET GIBSON.